



S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

CPAM des Alpes-Maritimes

COMPTE RENDU CSE du 30/01/2023

1/ Mise en place du logiciel Extrême - Updates –PCA :

“Extrême Updates PCA” est une solution logicielle qui a pour objectifs de faciliter la continuité des activités en cas de sinistre majeur (coupures électriques, inondation...) et prévenir, par anticipation, le personnel dans les meilleurs délais.

Toutes les données, coordonnées personnelles des agents (commune de résidence, code postal, téléphone fixe, téléphone portable, adresse électronique personnelle, sont fournies par l'agent uniquement, sur la base du volontariat.

⇒ **La délégation CFDT a donné un avis favorable.**

2/ Organisation de la continuité managériale du centre de Grasse :

Le centre de Grasse comporte actuellement 7 personnes en Contrat à Durée Indéterminée et 4 personnes en Contrat à Durée Déterminée.

La Responsable du centre de Grasse a été retenue comme Responsable du Pôle TRAM Relations Internationales (RI) des Alpes-Maritimes. Elle prendra ses nouvelles fonctions le 1er février 2023.

Pour assurer la continuité managériale dans le centre, un schéma de permanence de l'activité a été mis en place :

- Tous les mardis : encadrement GDB par la responsable du pôle TRAM RI

En suppléance : responsable d'unité (volontaire) du pôle GDOC

- Tous les jeudis : encadrement du Cannet, par roulement

Les équipes d'encadrement du centre du Cannet et du pôle GDOC disposeront de l'accès au serveur du centre de Grasse.

Le présent dispositif est valable dans un premier temps jusqu'au 1er septembre 2023, et reconductible en cas de besoin.

⇒ **La délégation CFDT a donné un avis favorable.**

3/ Campagne d'intéressement 2023 : Dispositif UCANSS : Mise en place d'une délégation à Amundi :

Comme chaque année, la prime d'intéressement doit être versée au salarié ou épargnée, dans le PEI ou le PER COL-I, avant le 31 mai.

En 2022, plus de 150 organismes ont choisi de déléguer cette campagne de choix d'option à Amundi, gestionnaire désigné par marché UCANSS pour la gestion de l'intéressement et du PEI.

La CPAM de Nice va confier la gestion à AMUNDI.

Pour les agents qui n'ont pas encore de compte ouvert chez Amundi, ils vont recevoir les documents suivants :

- Un dossier d'accueil à la création du compte
- Un mot de passe

Compte-tenu de ces éléments, il est proposé au CSE d'expérimenter le dispositif pour l'année 2023.

En fonction des résultats constatés et des retours utilisateurs, une pérennisation pourra ensuite être envisagée, en concertation préalable avec les élus du CSE.

⇒ **La délégation CFDT a donné un avis favorable.**

4/ Consignes en cas de délestage électrique : Plan de Continuité d'Activité :

En prévision des coupures électriques qui pourraient survenir sur le site de Pessicart et dans les centres, sur une durée située entre 2 heures et 4 heures maximum pendant les périodes de forte consommation : 8h-13h/ 18h-20h, la direction nous a fait part d'un plan de continuité.

En cas de coupure sur :

- Site de Pessicart : les responsables et adjoints seront prévenus via la messagerie générique dédiée.
- Centres extérieurs : les responsables des immeubles seront prévenus via leur messagerie professionnelle.
- Agents : ils seront prévenus par leur encadrement.

5/ Rachat de jours de RTT : Organisation d'une nouvelle campagne en 2023

Pour l'année 2023, la campagne de rachat se déroulera du 20 au 30 novembre 2023 pour une prise en compte sur la paie de décembre 2023.

Les salariés pourront ainsi racheter des jours de RTT acquis pour la période du 1er mai au 30 novembre 2023, soit potentiellement 14 jours.

Pour les salariés souhaitant racheter le maximum autorisé par la Loi, soit 15 jours par an, la Direction accorde à titre exceptionnel la possibilité de reporter et de conserver jusqu'à la campagne de rachat planifiée en novembre, les 2 jours de RTT acquis au mois d'avril 2023.

A noter :

Pour les salariés souhaitant se faire racheter certains types de congés (ancienneté, hors période, enfant à charge...) et/ou jours de RTT épargnés dans un Compte Epargne Temps, une campagne de monétisation sera également réalisée comme chaque année sur la période de mars à mai pour un passage en paie en juin 2023.

QUESTIONS DIVERSES :

- Des agents au bâtiment Fragonard ont signalé une coupure de chauffage et se demandent si cela était normal ?

La Direction répond qu'il y a eu des tests avec une coupure de chauffage à 17h pour voir les impacts (baisse de la température rapide, maintien de la chaleur...).
La délégation CFDT indique que la baisse de la température a été très vite ressentie.

- Pouvez-vous mettre en place un carnet d'aide relatif au départ à la retraite ?
La direction indique qu'il existe un suivi de la part de la GRH.
La délégation CFDT indique qu'elle fera une proposition de livret avec les différentes thématiques souhaitées.

La délégation CFDT :

Marc ORSATTI, représentant syndical cadre
Samira BENEDDINE, représentant syndical employé
Stéphanie MADONNA CECCONI, élue CSE
Nathalie ROUBAUD, élue CSE